



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 24 octobre 2001 au lieu ordinaire des sessions de ce conseil, à 19:00 heures, dont avis de convocation a dûment été transmis à chacun des membres du Conseil en date du 19 octobre 2001, et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte:

Gilles Granger
André Picard
Jean Brousseau
Gaétan Riopel
Michel Landry

R 192-2001

Contrat pour les travaux de réfection du chemin Saint-Michel

Le Conseil prend connaissance des soumissions pour les travaux de réfection du chemin Saint-Michel, à savoir:

➤ Les Entreprises Bourget Inc.	191 234.58 \$
➤ Sintra Inc.	193 535.31 \$
➤ Const. et Pavage Maskimo Ltée	228 554.68 \$
➤ Asphalte Générale	260 100.28 \$

Le Conseil prend également connaissance du rapport de recommandation de la firme d'ingénieurs Comtois, Poupart, Saint-Louis;

Sur proposition de Gilles Granger, appuyée par Jean Brousseau, il est unanimement résolu de retenir la soumission de Les Entreprises Bourget Inc. au prix de 191 234.58 \$ laquelle est la soumission la plus basse conforme, et d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité, un contrat avec le soumissionnaire retenu.

ADOPTÉ

R 193-2001

Réclamation de la subvention de 28 538 \$ pour l'amélioration du réseau routier municipal

Sur proposition de Gilles Granger, appuyée par Jean Brousseau, il est unanimement résolu:

1. Que le Conseil de la municipalité de Crabtree approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant total de 41 598 \$ conformément aux stipulations du ministère des Transports.
2. Que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉ



N° de résolution
ou annotation

R 194-2001

Publicité dans l'album souvenir soulignant les 25 ans de vie politique de Guy Chevrette

Attendu que le journal l'Action publiera un album souvenir sur les 25 ans de vie politique de monsieur Guy Chevrette, le 18 novembre prochain;

Attendu qu'il y a lieu de retenir un espace publicitaire dans cet album, afin de souligner l'apport de monsieur Chevrette à bien servir les intérêts du comté de Joliette durant ces 25 années de vie politique;

En conséquence, il est proposé par Michel Landry, appuyé par Gaétan Riopel, et unanimement résolu de réserver un espace de un huitième de page dans l'album souvenir relatant les 25 ans de vie politique de Guy Chevrette, au prix de 300 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉ

R 195-2001

Achat de billets pour le Junior AA

Attendu qu'une équipe Junior AA évoluera à titre expérimental dans notre aréna pour quelques joutes durant la saison 2001-2002;

Attendu qu'il y a lieu d'encourager cette nouvelle équipe et d'attirer le plus de visiteurs à ces joutes tout en rentabilisant ainsi notre équipement sportif;

En conséquence, il est proposé par Gilles Granger, appuyé par Michel Landry, et unanimement résolu de faire l'achat de 100 billets pour un montant total de 300 \$ et de les distribuer aux membres du Conseil intéressés ainsi qu'aux gens du milieu, afin de les inciter à assister aux joutes du Junior AA.

ADOPTÉ

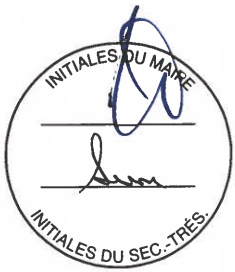
* Arrivée d'André Picard à 19:28 heures.

R 196-2001

Résolution habilitant les procureurs de la cour municipale commune de la Ville de Joliette à émettre des constats relativement à des infractions au Code de la sécurité routière commises sur le territoire de la municipalité de Crabtree

Considérant que le Conseil municipal considère opportun que le ou les procureurs de la cour municipale commune de la Ville de Joliette puisse émettre des constats d'infraction dans certaines situations;

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyée par Gaétan Riopel, il est unanimement résolu:



N° de résolution
ou annotation

1. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
2. Que le Conseil municipal autorise les procureurs de la cour municipale commune de la Ville de Joliette à émettre des constats relativement à des infractions au code de la sécurité routière commises sur le territoire de la municipalité de Crabtree;
3. Que copie conforme de la présente résolution soit transmise à:
 - Madame Nicole Généreux Lapointe, greffière de la cour municipale commune de la Ville de Joliette;
 - Me Richard B. Morasse, secrétaire de la Régie intermunicipale de police de la région de Joliette.

ADOPTÉ

R 197-2001

Remerciements à Guy Chevrette pour la subvention de 180 000 \$ pour la réfection du chemin Saint-Michel

Attendu que le ministre des Transports nous a confirmé, dans une lettre datée du 2 octobre 2001, une subvention de 180 000 \$ pour l'amélioration du chemin Saint-Michel;

En conséquence, il est proposé par Gilles Granger, appuyé par Michel Landry, et unanimement résolu de transmettre une lettre de remerciements à monsieur Chevrette pour l'octroi de cette aide financière.

ADOPTÉ

R 198-2001

Achat d'un pick-up

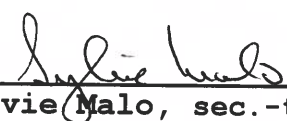
Sur proposition de Michel Landry, appuyée par Gaétan Riopel, il est unanimement résolu de faire l'achat d'un pick-up utilitaire pour la voirie, du garage S-R Bourgeois et Frère Ltée, lequel véhicule est de marque Chevrolet, modèle 305, moteur V8 de 5,0 litres, année 1989, au prix de 5 500 \$ taxes en sus;

D'utiliser le surplus accumulé pour financer cette dépense.

ADOPTÉ

L'assemblée est levée à 19:40 heures.


Denis Laporte, maire


Sylvie Malo, sec.-très.